

Aperçu du réaménagement des effectifs au Conseil du Trésor

Avant l'annonce d'un réaménagement des effectifs (RE) et durant le processus

Favoriser l'apprentissage, la formation et le développement des compétences

Comité mixte syndical-patronal sur le réaménagement des effectifs

Discuter de l'évaluation du mérite

Faire la promotion de bons emplois

Informers les personnes touchées et déclarées excédentaires

Aider les employés et employés excédentaires à trouver un emploi

Planifier la relève

Il y a RE dans les circonstances suivantes :

Pénurie de travail

Suppression d'une fonction

Réinstallation d'une unité de travail

Fermeture d'un bureau ou d'une installation

Diversification des modes de prestation des services (DMPS)

Lorsqu'on annonce un RE

